

Jeudi 23 novembre 2023

Soirée Cinéma

Rendez-vous à 16h30 Parking Animatis

Départ en direction du Complexe Pathé Aubière pour une séance + Repas

Durant le trajet Issoire-Clermont Fd vous ferez votre choix parmi les films qui sont programmés aux alentours de 18 heures

Arrivée au **complexe Phaté Aubière** vers 17h30 pour assister à la projection du film de votre choix.

A l'issue de la séance, vous vous rendez au restaurant "**Léon de Bruxelles**" à Clermont Ferrand.

Au menu

Kir (cassis, mûre, pêche ou framboise)

Salade mixte

Cocotte de moules Traditionnelles (beurre, céleri, échalote et persil, cuites sans alcool)

Ou

Cocotte de moules Marinières (beurre, échalote et persil)

Crème brûlée - Ou Gaufre (nappage au choix) - Ou - Coupe glacée 2 boules

Boissons au choix (25cl de bière Léon, 14cl de vin ou 50cl eau minérale)

Café, thé, infusion

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	35,00 €	15 €
44 à 46 Personnes	36,00 €	
36 à 43 Personnes	37,00 €	
30 à 35 Personnes	40,00 €	
Inscription avant le :		15/11/2023
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 23 € à la 1 ^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. (*) si la sortie est payante		
Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
Correspondants Sortie : Nicole Keller : 06.50.52.67.20 - Guy Pomarède Téléphone : 06.87.74.22.03		